

Djogbénou ouvre une nouvelle séquence décisive au Parlement

La rentrée parlementaire du 7 septembre 2026 s'annonce particulièrement chargée pour les députés de la 10^e législature. Après les précédents travaux consacrés notamment aux finances publiques, les élus de la Nation vont se retrouver

autour d'un dossier majeur : l'examen du projet de loi de finances pour la gestion 2027. Une étape importante qui placera une nouvelle fois l'Assemblée nationale au cœur des grandes orientations économiques et sociales du pays.



RÉFORME À LA DOUANE BÉNINOISE

P. 03



Véhicules étrangers : la Douane béninoise met fin aux formalités physiques pour le laissez-passer

8E MANDATURE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

P. 04

Abdoulaye Bio Tchané rapproche le CES des populations des Collines



BÉNIN

Le gouvernement opère une vaste vague de nominations dans 14 ministères et les juridictions

P. 07

Les Résidences FENOUE

Votre confort, notre priorité

Chambres meublées • Espaces conviviaux • Cuisine équipée

Djassin Houinvié - Dowa (Porto-Novo)

0155499999
0155500707

ELONA HOUSE

Salle de fêtes et de conférences

Climatisation • Confort et luxe • Rapport qualité - prix

CONTACTS
0144904640

ADRESSE
Djassin Houinvié
Porto-Novo

CARREFOUR DU CINQUANTENAIRE À PORTO-NOVO

Clément Hounkpè et la Ligue des Jeunes prennent les devants pour fluidifier la circulation



Alors que les feux tricolores du grand carrefour du Cinquantenaire connaissent un dysfonctionnement temporaire, le conseiller Clément Hounkpè et la Ligue des Jeunes de Porto-Novo ont apporté une réponse concrète à la situation. Un podium de régulation a été installé ce mercredi 2 septembre 2026 pour renforcer la sécurité et faciliter la circulation des usagers.

À situation exceptionnelle, réponse citoyenne. Au grand carrefour du Cinquantenaire à Porto-Novo, la défaillance temporaire des feux tricolores n'a pas laissé indifférente la Ligue des Jeunes de Porto-Novo. Avec le soutien de son parrain, le conseiller Clément Hounkpè, les jeunes ont pris l'initiative d'installer un podium destiné à faciliter la régulation de la circulation sur cet axe stratégique de la capitale.

L'objectif est clair : prévenir les accidents, réduire les risques liés au désordre dans la circulation et contribuer à maintenir la fluidité du trafic, en attendant le retour à la normale du dispositif de signalisation.

Une action rapide au service des populations

La panne des feux tricolores constituait un facteur de risque pour les nombreux usagers qui empruntent quotidiennement ce carrefour. Face à cette situation, la Ligue des Jeunes a privilégié l'action plutôt que l'attentisme.

Le podium installé permet aux agents chargés de la circulation de disposer d'un point d'intervention mieux adapté pour orienter les automobilistes, motocyclistes et autres usagers.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des autorités locales, notamment du Commissaire du 5e arrondissement de Porto-Novo, venu assurer l'encadrement sécuritaire de l'opération.

usagers

La Ligue des Jeunes de Porto-Novo appelle, par ailleurs, les usagers à la patience et au respect des consignes des agents chargés de la régulation.

Automobilistes et motocyclistes sont invités à faire preuve de prudence, de civisme et de responsabilité au niveau du carrefour du Cinquantenaire. Le respect des instructions des forces de sécurité demeure essentiel pour éviter les accidents et garantir une circulation aussi fluide que possible.

La jeunesse montre l'exemple

À travers cette opération, la Ligue des Jeunes de Porto-Novo envoie un message fort : la jeunesse peut être une force de proposition et d'action au service de sa communauté.

Avec l'accompagnement de son parrain, le conseiller Clément Hounkpè, elle démontre une nouvelle fois que les initiatives citoyennes de proximité peuvent contribuer à répondre rapidement aux préoccupations quotidiennes des populations.

Au carrefour du Cinquantenaire, l'engagement est donc visible : agir, sécuriser et servir la communauté.

Emeric Joël ALLAGBE

Clément Hounkpè, un parrain engagé aux côtés de la jeunesse

À travers son soutien à cette initiative, le conseiller Clément Hounkpè confirme son accompagnement des actions portées par la jeunesse de Porto-Novo.

Son engagement aux côtés de la Ligue des Jeunes illustre une approche fondée sur la proximité et l'action concrète. Il ne s'agit plus seulement de constater les difficultés rencontrées par les populations, mais de contribuer, à son niveau, à la recherche de solutions immédiates.

Cette initiative vient ainsi renforcer l'image d'une jeunesse qui entend participer activement à la vie de la cité et apporter sa contribution aux efforts visant à améliorer le quotidien des populations.

Un appel à la responsabilité des



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel «www.lemblemedujour.com»

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
 Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
 N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Eméric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

BUDGET 2027

Joseph Djogbénou ouvre une nouvelle séquence décisive au Parlement



(Les députés attendus à l'hémicycle dès le 7 septembre)

La rentrée parlementaire du 7 septembre 2026 s'annonce particulièrement chargée pour les députés de la 10^e législature. Après les précédents travaux consacrés notamment aux finances publiques, les élus de la Nation vont se retrouver autour d'un dossier majeur : l'examen du projet de loi de finances pour la gestion 2027. Une étape importante qui placera une nouvelle fois l'Assemblée nationale au cœur des grandes orientations économiques et sociales du pays.

Après une période de pause dans

les travaux parlementaires, les députés de la 10^e législature s'apprêtent à reprendre le chemin de l'hémicycle. Le rendez-vous est fixé au lundi 7 septembre 2026, avec en perspective l'ouverture d'une séquence consacrée aux grands dossiers de la République.

Au premier rang de ces dossiers figure le budget de l'État pour l'exercice 2027. L'examen de ce texte constitue un moment essentiel de la vie parlementaire, puisqu'il permet aux représentants du peuple d'apprécier les choix opérés par le gouvernement en matière de recettes, de dépenses et d'investissements publics.

Un budget au cœur des priorités nationales

À travers le projet de loi de finances 2027, les députés seront appelés à examiner les moyens que l'État entend consacrer à la mise en œuvre de ses différentes politiques publiques.

L'éducation, la santé, l'agriculture, les infrastructures, l'emploi, la protection sociale, la transformation économique et le développement local devraient naturellement figurer parmi les secteurs scrutés lors des débats.

L'enjeu sera également d'apprécier la cohérence entre les ambitions de développement affichées et les ressources financières mobilisées pour leur concrétisation.

Les députés déjà préparés aux enjeux budgétaires

Cette nouvelle étape parlementaire intervient après plusieurs travaux préparatoires sur les perspectives financières de l'État.

Les députés avaient notamment été associés aux réflexions autour du Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2027-2029,

un exercice qui permet d'anticiper les grandes orientations budgétaires et économiques des prochaines années.

Cette préparation devrait permettre aux parlementaires d'aborder l'examen du budget 2027 avec une meilleure connaissance des projections financières et des priorités retenues.

Après 2026, le cap sur 2027

Le futur budget intervient également après l'adoption de la loi de finances rectificative pour la gestion 2026, qui avait porté le budget de l'État à 4 148,357 milliards de francs CFA, contre 3 783,984 milliards de francs CFA initialement prévus.

Le passage à l'exercice 2027 permettra donc de mesurer les nouvelles orientations financières retenues par l'Exécutif et la manière dont celles-ci s'inscrivent dans la dynamique économique et sociale du Bénin.

Djogbénou et les députés face à un exercice majeur

Sous la conduite du président de l'Assemblée nationale, Joseph Fifamin Djogbénou, la repré-

sentation nationale devra exercer pleinement ses prérogatives constitutionnelles en matière budgétaire.

Au-delà de l'adoption éventuelle du texte, les débats parlementaires constituent une occasion de questionner les choix gouvernementaux, de formuler des observations et, le cas échéant, de proposer des ajustements répondant aux préoccupations des populations.

La reprise des travaux le 7 septembre ne sera donc pas une simple rentrée administrative. Elle donnera le coup d'envoi d'une période parlementaire particulièrement importante, au cours de laquelle les députés auront à se pencher sur les ressources que le Bénin entend mobiliser et sur les priorités auxquelles elles seront affectées.

Avec le budget 2027, la 10^e législature entre ainsi dans une nouvelle phase de son mandat, où le contrôle parlementaire et le débat sur les choix économiques de l'État seront plus que jamais au premier plan.

Emeric Joël ALLAGBE

VÉHICULES ÉTRANGERS

La Douane béninoise met fin aux formalités physiques pour le laissez-passer

Dès le 15 septembre, demandes et paiements passent au numérique sur CUSTOMS WEBB

La digitalisation gagne davantage de terrain dans les services douaniers au Bénin. Dès le 15 septembre 2026, les usagers ne seront plus obligés de se rendre aux guichets pour accomplir les principales formalités liées au laissez-passer des véhicules immatriculés à l'étranger. La demande et le paiement du document seront désormais effectués en ligne via la plateforme CUSTOMS WEBB.

L'annonce a été faite ce mercredi 2 septembre 2026 par le Directeur général des Douanes, Raouf Malèhosou ABOUDOU, dans une note circulaire portant sur la nouvelle procédure.

Une procédure entièrement repensée

La réforme concerne notamment les importateurs, commissionnaires en douane agréés, transporteurs, opérateurs économiques et autres usagers concernés par les formalités relatives aux véhicules étrangers.

La principale nouveauté concerne le rôle du conducteur. Désormais, c'est lui qui devra prendre l'initiative de la demande de laissez-passer.

Pour entamer la procédure, le conducteur devra scanner un code QR disponible dans les halls d'accueil et aux points indiqués par l'administration douanière. Il sera ensuite orienté vers la plateforme CUSTOMS WEBB, où il pourra renseigner les informations requises et effectuer le paiement du laissez-passer.

Cap sur la simplification et la transparence

À travers cette réforme, la Douane béninoise poursuit son processus de dématérialisation des procédures. L'objectif est de réduire les démarches physiques, faciliter l'accès aux services douaniers et améliorer la traçabilité des opérations.

La nouvelle procédure devrait également contribuer à réduire les délais de traitement et à offrir davantage de commodité aux conducteurs et autres usagers concernés.



Avec cette évolution, la Douane béninoise confirme ainsi son orientation vers des services davantage digitalisés. À partir du 15 septembre 2026, le laissez-passer des véhicules étrangers franchira donc une nouvelle étape : du guichet vers le numérique.

Emeric Joël ALLAGBE

8E MANDATURE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Abdoulaye Bio Tchané rapproche le CES des populations des Collines

À Dassa, le président du CES lance les activités du Conseil départemental et confie aux conseillers une mission stratégique de proximité citoyenne.

Le Conseil économique et social veut désormais être davantage présent dans les territoires. À Dassa, mercredi 2 septembre 2026, Abdoulaye Bio Tchané a donné une nouvelle impulsion à cette ambition en lançant les activités du Conseil départemental du CES des Collines. Devant les autorités locales et les conseillers départementaux, il a décliné les priorités de la 8^e mandature et appelé à faire des représentants du CES de véritables relais entre les populations et l'institution.

Après le Borgou, l'Alibori, l'Atacora et la Donga, la tournée officielle de lancement des activités des Conseils départementaux du CES s'est poursuivie dans les Collines. Le président de l'institution, Abdoulaye Bio Tchané, était à Dassa pour échanger directement avec les acteurs du département et préciser les contours de la nouvelle dynamique qu'il entend imprimer au CES.

À ses côtés se trouvait le deuxième vice-président de l'institution, Pascal Essou. La rencontre a également rassemblé le préfet des Collines, Saliou Odoubou, les maires des différentes communes du département, les membres de la Conférence administrative départementale et les conseillers départementaux du CES.

Un CES davantage connecté aux réalités locales

La présence du président du CES à Dassa a été accueillie comme un signal fort en faveur du rapprochement entre l'institution et les territoires.

Le coordonnateur du Conseil économique et social départemental des Collines, Serge Odoubou, a salué cette démarche et réaffirmé la disponibilité des conseillers à accompagner les orientations de la huitième mandature.

Le préfet Saliou Odoubou a, pour sa part, souligné l'intérêt de cette rencontre, qui intervient dans le cadre de l'ouverture de la deuxième session ordinaire du Conseil départemental du CES des Collines. Il a notamment insisté sur l'importance d'une meilleure appropriation des nouvelles missions de l'institution par les acteurs locaux.

Quatre priorités pour transformer le CES

Face aux participants, Abdoulaye Bio Tchané a présenté les quatre axes qui structurent son action à la tête du CES : l'utilité, la proximité citoyenne, le dialogue interinstitutionnel et le rayonnement international.

Son ambition est clairement affichée : faire du CES une institution davantage connectée aux préoccupations de la Nation.

« Quatre priorités. Une seule ambition : faire du CES une institution qui compte dans la vie de la Nation », a-t-il déclaré.

Le président du CES a également fait le point sur les premiers chantiers engagés depuis le début de la huitième mandature. Il a notamment cité l'adoption du nouveau Règlement intérieur de l'institution, déclaré conforme à la Constitution par la Cour constitutionnelle le 27 août 2026, ainsi que le lancement du processus d'élaboration du Plan stratégique du CES.

Les conseillers appelés à écouter et à ex-

pliquer

C'est toutefois sur la proximité citoyenne que le président du CES a particulièrement insisté à Dassa.

Pour Abdoulaye Bio Tchané, les conseillers départementaux doivent être au plus près des populations. Leur mission ne doit pas se limiter à représenter l'institution : ils doivent également contribuer à expliquer les réformes et décisions publiques, tout en faisant remonter les préoccupations des citoyens.

« Votre rôle, à cet égard, se joue sur deux fronts qui se complètent. Sensibiliser, d'abord (...) Écouter, ensuite », a-t-il expliqué.

Cette mission revêt une importance particulière dans les Collines, où les conseillers devront également faire remonter les préoccupations propres au département.

« Par vous, le CES explique. Par vous, la population est entendue », a résumé Abdoulaye Bio Tchané.

Une orientation qui confère aux Conseils départementaux une place stratégique dans la nouvelle architecture de proximité voulue par la huitième mandature.

La Médiation de la République au cœur des préoccupations

Les échanges avec les conseillers départementaux ont également permis d'aborder les réformes institutionnelles en cours, notamment l'intégration de la Médiation de la République au CES.

Le deuxième vice-président, Pascal Essou,

a apporté des éclaircissements sur cette réforme et sur l'intégration du personnel concerné au sein du CES.

Abdoulaye Bio Tchané a précisé que les anciennes délégations de la Médiation de la République ont été fermées et que leurs personnels ont été transférés ou réaffectés. Des dispositions doivent désormais être envisagées pour garantir une présence dans les départements et permettre la prise en charge des requêtes, plaintes et demandes des citoyens.

Une nouvelle étape dans la transformation du CES

Le président du CES a également salué l'engagement des autorités départementales des Collines aux côtés du Conseil départemental. Il a relevé la présence de deux femmes parmi les conseillers départementaux du département, tout en réaffirmant l'objectif de progresser vers davantage de parité.

À travers cette étape de Dassa, Abdoulaye Bio Tchané entend donc donner un contenu concret à la transformation annoncée du Conseil économique et social.

Un CES utile, proche des citoyens, ouvert au dialogue et mieux intégré à son environnement institutionnel : c'est la vision portée par la huitième mandature. Et pour la concrétiser, le président de l'institution mise désormais sur les conseillers départementaux, appelés à devenir les véritables traits d'union entre les réalités du terrain et les réflexions du CES.

Emeric Joël ALLAGBE



MODE BÉNINOISE

Mlle Moudiath Sanni veut imposer la marque « SANN » au Bénin et au-delà



À bâtons rompus avec la promotrice de la marque de vêtements « SANN », Mlle Moudiath Sanni

Dans l’univers de la mode béninoise, de jeunes créateurs se distinguent par leur talent, leur audace et leur volonté de valoriser le savoir-faire local. Parmi eux, Mlle Moudiath Sanni, promotrice de la marque de vêtements « SANN », nourrit de grandes ambitions pour son entreprise. À travers plusieurs collections déjà réali-

sées pour hommes et femmes, la jeune entrepreneure entend faire de sa marque une référence aussi bien au Bénin qu’à l’international.

Une passion transformée en marque
Passionnée par la mode et la création vestimentaire, Moudiath Sanni a progressivement donné corps à sa vision en lançant sa propre marque. « SANN » se veut une identité vestimentaire portée par la créativité, l’élégance et l’originalité.

Au fil de ses collections, la promotrice propose des modèles destinés aussi bien à la gent féminine qu’aux hommes. Une diversité qui traduit sa volonté de toucher un public large et de répondre aux différentes attentes des amoureux de la mode.

Plusieurs collections déjà à son actif

La marque SANN compte déjà plusieurs collections de vêtements. Des créations qui témoignent du chemin parcouru par sa promotrice et de son engagement à construire une identité propre à sa maison de mode.

Pour Moudiath Sanni, chaque collection constitue une nouvelle occasion d’exprimer sa créativité, de repousser ses limites et surtout de mieux faire connaître sa marque auprès du public béninois.

Conquérir le marché béninois avant l’international

L’ambition de la promotrice ne s’arrête toutefois pas aux frontières du Bénin. Mlle Moudiath Sanni rêve de voir « SANN » portée par les Béninois, mais également par une clientèle au-delà du territoire national.

Son objectif est clair : imposer progressivement la marque SANN comme une signature de la mode béninoise, capable de s’exporter et de rivaliser avec d’autres marques sur les marchés régionaux et internationaux.

Cette ambition s’inscrit également dans une volonté de contribuer au rayonnement de la mode béninoise. Pour la jeune promotrice, le talent et la créativité des jeunes du pays peuvent permettre de construire des marques fortes et durables, capables de franchir les frontières.

Une vision pour l’avenir

Avec plusieurs collections déjà réalisées et une détermination affichée, Moudiath Sanni entend poursuivre le développement de SANN. Elle mise sur la créativité, la qualité et l’innovation pour faire grandir sa marque et gagner davantage de visibilité.

À travers son parcours, la promotrice adresse également un message à la jeunesse béninoise : oser entreprendre, croire en son talent et travailler avec persévérance pour transformer une passion en véritable projet professionnel.

De ses premières collections à son ambition de conquérir l’international, Mlle Moudiath Sanni trace ainsi son chemin dans le monde de la mode. Et avec SANN, elle entend bien faire entendre une signature béninoise au-delà des frontières.

Accéder à la boutique en ligne : <https://www.sannofficial.com/>

Contact : 0190916668



Les résidences FENOOU

Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
**RETROUVEZ LA CHALEUR
D'UN FOYER !**

Chambres privées et cuisine conviviale
pour partager des repas faits maison,
rire et préparer vos aventures
du lendemain.

L'expérience idéale
pour profiter à votre rythme !

• CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GROUPES ÉLECTROGÈNES DISPONIBLES SUR LE LIEU



Profitez d'un séjour sans interruption
grâce à notre groupe électrogène
qui assure votre confort en toutes
circonstances !



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



CONSEIL DES MINISTRES

11 décisions majeures adoptées et une vaste vague de nominations dans l'administration béninoise

Après la pause gouvernementale, Romuald Wadagni et son équipe reprennent les dossiers prioritaires avec plusieurs mesures touchant notamment l'inclusion, l'éducation, l'agriculture, l'énergie et l'investissement.

Le gouvernement béninois a renoué avec son traditionnel rendez-vous hebdomadaire du Conseil des ministres. Réuni ce mercredi 2 septembre 2026 au Palais de la Marina, sous la présidence de Romuald Wadagni, le gouvernement a adopté un ensemble de onze décisions, auxquelles s'ajoutent plusieurs nominations dans différents départements ministériels.

Cette session intervient après la période de congé gouvernemental et marque ainsi la reprise des activités du Conseil des ministres. Les décisions prises couvrent plusieurs secteurs stratégiques, avec un accent particulier sur les investissements, la protection sociale, l'éducation, l'agriculture, les infrastructures économiques et l'accès à l'électricité.

Des textes pour renforcer l'investissement et les partenariats

Au titre des mesures normatives, le gouvernement a décidé de soumettre à l'Assemblée nationale, pour autorisation de ratification, l'adhésion du Bénin au Fonds pour le Développement des Exportations en Afrique

ainsi que l'accord instituant la Banque de Développement Shelter Afrique.

Le Conseil des ministres a également approuvé la modification de plusieurs textes réglementaires relatifs aux zones économiques spéciales, à la promotion des investissements et au partenariat public-privé.

Ces ajustements visent notamment à adapter le cadre institutionnel aux ambitions du Bénin en matière d'investissement et de développement économique.

Autre décision : la nomination de commissaires aux comptes auprès de certaines entreprises publiques.

Inclusion, éducation et protection sociale au cœur des communications

Le volet social occupe également une place importante dans les décisions du gouvernement.

Des mesures spéciales en faveur des personnes handicapées ont été examinées. Le Conseil s'est également penché sur les mesures sociales destinées aux trois ordres d'enseignement dans le cadre de la rentrée scolaire et universitaire 2026-2027.

L'agriculture n'est pas en reste. Le gouvernement a annoncé la mise en œuvre de la phase pilote du Programme de productivi-

té agricole et de protection sociale des agriculteurs du Bénin.

35 centres intégrés annoncés dans 26 communes

Dans le domaine des infrastructures et des services de proximité, le Conseil des ministres a également validé les travaux de construction de 35 Centres intégrés économiques, sociaux et numériques dans 26 communes.

Le gouvernement entend ainsi rapprocher davantage certains services essentiels des populations et favoriser leur accès aux opportunités économiques et numériques.

Dans le secteur énergétique, des conventions de concession seront par ailleurs signées pour permettre l'électrification hors réseau de 12 localités rurales.

Une importante série de nominations dans plusieurs ministères

La réunion gouvernementale a également été marquée par plusieurs nominations. Elles concernent 14 départements ministériels, notamment la Justice et la Législation, l'Économie et les Finances, l'Agriculture, l'Élevage et la Pêche, ainsi que l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique.

Sont également concernés les secteurs de la

Famille et des Affaires sociales, de la Décentralisation et de la Gouvernance locale, de la Transformation digitale et de l'Innovation, de l'Énergie, de l'Eau et des Mines, ainsi que du Cadre de Vie et des Transports.

La liste s'étend également aux départements chargés des PME et de la Promotion de l'Emploi, de la Communication et des Médias, des Finances et de la Microfinance, du Budget et de la Fonction publique, ainsi que de la Mobilisation des ressources extérieures et de la Gestion de la dette.

Une rentrée gouvernementale placée sous le signe de l'action

Avec ces décisions, le gouvernement ouvre ainsi une nouvelle séquence de travail après la période de congé. Les mesures adoptées touchent à la fois aux réformes institutionnelles, à l'investissement, aux politiques sociales, à l'agriculture, à l'éducation, au numérique et à l'électrification rurale.

Les détails relatifs aux différentes nominations et à la mise en œuvre des décisions adoptées devraient permettre, dans les prochains jours, de mieux apprécier la portée de cette rentrée gouvernementale.

Emeric Joël ALLAGBE

Plusieurs dizaines de cadres et magistrats nommés à de nouvelles responsabilités

Le Conseil des ministres du mercredi 2 septembre 2026 a été marqué par une importante série de nominations au sein de l'administration publique béninoise. Au total, 14 ministères sont concernés, avec la désignation de plusieurs cadres à des postes stratégiques. Le secteur judiciaire n'est pas en reste, avec de nombreux magistrats nommés à la Cour suprême, dans les Cours d'appel et au sein de plusieurs tribunaux à travers le pays.

Ces décisions interviennent dans le cadre des mesures individuelles examinées par le gouvernement et touchent aussi bien les cabinets ministériels que les directions générales, les structures techniques et les administrations déconcentrées.

Une nouvelle équipe à plusieurs postes stratégiques

Au ministère de l'Économie et des Finances, Alatin Maxime P. AKPLOGAN est nommé Directeur général de l'Agence nationale de la Protection sociale. Pierrot SEGO prend, pour sa part, les fonctions de Coordonnateur national de Suivi des Programmes économiques et financiers.

Au ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Eurydice Deedi Olga SOGBOHOSSOU devient Directrice de Cabinet. Plusieurs autres cadres sont également nommés à des postes de responsabilité dans les directions techniques et les Agences territoriales de développement agricole.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique connaît également de nouvelles nominations. Sylvie Vitondin DE CHACUS est nommée Directrice de Cabinet tandis que Alda L. E. GNANSOUNOU épouse GLELE KAKAÏ devient Secrétaire générale du ministère.

Au ministère de la Famille et des Affaires sociales, Edwige ADOHINZIN HOUNTONDJI prend la tête du Cabinet et Bio Jérémie GOUROUBERA est nommé Secrétaire général.

Dans le secteur du numérique, Syntiche GBEHOUNOU-LE BOEDEC devient Directrice de Cabinet du ministère de la Transformation digitale et de l'Innovation. Gaspard DATONDJI est nommé Secrétaire général.

Les structures publiques également concer-

nées

Au ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Mines, Honorat GBONDJINON est nommé Directeur général de la Société nationale des Eaux du Bénin (SONEB).

Au ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance locale, Mireille GUEDOU MADODE devient Directrice de Cabinet et Crespin GUIDI, Secrétaire général. Plusieurs nouveaux Secrétaires généraux sont également désignés dans les départements de l'Alibori, de l'Atacora, du Borgou, des Collines, du Couffo, de la Donga, du Littoral, du Mono et de l'Ouémé.

Le ministère du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement durable, accueille également de nouveaux responsables. Bertin BOSSOU est nommé Secrétaire général du ministère. Plusieurs conseillers techniques et directeurs généraux sont également désignés.

Au ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi, chargé de la Formation professionnelle, Axel YOBO est nommé Conseiller technique aux PME et à l'Entrepreneuriat.

Au ministère de la Communication, chargé des Médias, Charaf-Dine GADO est nommé Directeur de la Planification, de l'Administration et des Finances, tandis que Dogbouï Euphrasie TCHIKE devient Directrice adjointe.

Finances, Budget et mobilisation des ressources

Plusieurs changements interviennent également dans les structures chargées des finances, du budget et de la mobilisation des ressources extérieures.

Au ministère en charge des Finances et de la Microfinance, Charles Constant N. YEHOUENOU est nommé Directeur de Cabinet et Kodjovi DJOSSOU, Secrétaire général.

Au ministère en charge du Budget et de la Fonction publique, Cossi Eric AÏNANMON prend les fonctions de Secrétaire général. Plusieurs directeurs généraux et conseillers techniques sont également nommés.

Dans le département chargé de la Mobilisation des Ressources extérieures et de la Gestion de la Dette, Maxime Sèwanou DOSSA devient Directeur de Cabinet et Théophile MAHOUGNON, Secrétaire général.

Justice : une importante série de nominations

Le secteur judiciaire figure parmi les principaux bénéficiaires de cette nouvelle vague de décisions. Après avis favorable du Conseil supérieur de la Magistrature, plusieurs magistrats sont nommés à différents niveaux de l'appareil judiciaire.

À la Chancellerie, Gbétondji Bienvenu DJOSSOU est nommé Collaborateur à la Direction des Affaires civiles et des Sceaux.

À la Cour suprême, Comlan Christian ADJAKAS devient Conseiller. Trois auditeurs sont également nommés.

Les Cours d'appel de Cotonou, d'Abomey et de Parakou connaissent également plusieurs nominations de Conseillers, Procureurs généraux et Substituts généraux.

À la Cour d'appel de Commerce, trois nouveaux Conseillers sont désignés. La Cour

spéciale des Affaires foncières connaît elle aussi de nouvelles nominations.

Porto-Novo, Cotonou, Abomey-Calavi et plusieurs autres tribunaux concernés

La réorganisation s'étend aux tribunaux de première instance.

À Cotonou, plusieurs juges et substituts sont nommés, notamment au pôle des mineurs et dans les cabinets d'instruction.

À Porto-Novo, Armick Mètounsè Charmant Rovinis OUIDODJICHE est nommé Juge du 1er cabinet d'instruction tandis que Christine Ayaba AKOHOUHOUE épouse ABALLO devient Juge du pôle des mineurs. Plusieurs autres magistrats sont également désignés.

À Abomey-Calavi, Ahinadjè Gbètoho Arlen DOSSA-AVOCE devient Président du tribunal et Souhaïlatou TOURE IDRISOU, Procureure de la République.

À Ouidah, Augustine Blanche ADONON est nommée Présidente du tribunal et Gbèdagba Victor DAGBOMEY, Procureur de la République.

À Allada, Edwige Fifamè AKLOU épouse TANGNI devient Procureure de la République.

À Pobè, Akuwa Gisèle SOGLOHOUN est nommée Présidente du tribunal et Kokou Bienvenue ATCHEFFON, Procureur de la République.

À Comè, Sabi GNAGO prend la présidence du tribunal et Jéсутойн Paul BABATOUN-DE devient Procureur de la République.

Le centre et le nord du pays également touchés

Les nominations concernent également plusieurs juridictions de l'intérieur du pays, notamment Savalou, Dassa-Zoumè, Aplahoué, Parakou, Malanville, Djougou, Kandi et Natitingou.

À Parakou, Mamoudou Adjassa ABIOLA est nommé Juge du 1er cabinet d'instruction et Mahougnon Roberte Catherine MITOKPE, Juge du pôle des mineurs.

À Malanville, Pacôme DOUKLOUI devient Président du tribunal et Cadnel Prince-Héraclès DADJO, Procureur de la République.

À Djougou, Michel Gnénakou AGBODJO-GBE est nommé Président du tribunal.

À Kandi, Enagnon Elie SOUMAHOU devient Président du tribunal et Dicouanidié Gisèle-Muriel KOUAGOU, Procureure de la République.

À Natitingou, plusieurs magistrats sont également nommés à différents postes.

Une profonde recomposition de l'administration

Cette série de nominations traduit une importante réorganisation de plusieurs secteurs de l'administration béninoise. Des cabinets ministériels aux directions générales, en passant par les structures techniques, les agences publiques et les juridictions, de nombreux cadres et magistrats sont désormais appelés à exercer de nouvelles responsabilités.

Le Conseil des ministres du 2 septembre 2026 marque ainsi une nouvelle étape dans la mise en place des équipes appelées à accompagner l'action gouvernementale dans les différents secteurs.

Emeric Joël ALLAGBE

INSTITUT POLYTECHNIQUE PAUL HAZOUMÈ

La rentrée académique fixée au 14 octobre 2026

L'Institut Polytechnique Paul Hazoumè (IPPH) prépare activement la rentrée académique 2026-2027. Après une année 2025-2026 marquée par d'excellents résultats, l'établissement annonce la reprise des activités académiques pour le 14 octobre 2026, avec plusieurs innovations destinées à renforcer la qualité de la formation.

Réuni le lundi 31 août 2026 dans la salle des professeurs, le Conseil de validation de l'IPPH, présidé par le Directeur de l'Institut, le Professeur Taofiki Aminou, a examiné les résultats de l'année académique écoulée. Les délibérations ont fait ressortir un taux de réussite global de 99,3 %, avec la validation de l'ensemble des semestres de l'année 2025-2026.

Des performances académiques qui confortent l'IPPH

Les résultats obtenus viennent saluer les efforts déployés par les enseignants, les étudiants et l'ensemble de la communauté éducative. La filière Génie Biomédical s'est particulièrement illustrée, avec 98,1 % de réussite en première année et 100 % en deuxième année.

À l'ouverture des travaux, le Professeur Taofiki Aminou a mis en avant la rigueur et la mobilisation qui ont contribué à ces performances. Le Conseil a également adopté le rapport d'activités avant d'identifier plusieurs pistes d'amélioration.

Parmi les priorités retenues figurent notamment le renforcement de la discipline, particulièrement auprès des nouveaux bacheliers, ainsi que l'allongement de la durée des stages professionnels. Une orientation qui vise à rapprocher davantage les enseignements des réalités du monde professionnel.

Une rentrée 2026-2027 sous le signe de l'innovation

Pour la nouvelle année académique, l'IPPH compte capitaliser sur ses acquis tout en faisant évoluer son

approche pédagogique. Le Conseil de validation a approuvé une organisation des enseignements sous forme de séminaires répartis sur l'ensemble de l'année académique.

Cette formule doit favoriser davantage d'interactivité, intensifier les apprentissages et améliorer le suivi pédagogique des étudiants.

La date du 14 octobre 2026 est ainsi retenue pour la rentrée académique. Les apprenants sont donc attendus à cette date pour le démarrage officiel des activités de l'année 2026-2027.

Chinois et russe : l'ouverture internationale maintenue

L'une des particularités de l'IPPH demeure par ailleurs son choix de maintenir l'enseignement du chinois et du russe dans son offre de formation.

Le fondateur de l'établissement, Djemil Ligali, réaffirme ainsi sa volonté de faire de l'IPPH « un véritable centre d'élite et d'excellence en matière d'enseignement supérieur privé au Bénin ».

À travers son département des langues vivantes, l'Institut entend donner aux futurs ingénieurs et techniciens une ouverture qui dépasse les seules compétences techniques. La maîtrise du chinois et du russe doit notamment contribuer à renforcer leur employabilité et leur capacité à évoluer dans un environnement professionnel international.

Pour les responsables de l'établissement, cette orientation s'inscrit également dans un contexte marqué par le développement des échanges économiques, technologiques et académiques avec différents partenaires internationaux, notamment asiatiques.

Deux mois de mise à niveau en mathématiques

Autre innovation annoncée : une session de mise à niveau de deux mois en mathématiques au profit des étudiants de la filière concernée. L'objectif est de consolider les connaissances fondamentales et de permettre aux apprenants d'aborder leur cursus avec de meilleures bases.

Avec un bilan de 99,3 % de réussite, de nouvelles orientations pédagogiques et le maintien de son ouverture internationale, l'Institut Polytechnique Paul Hazoumè aborde donc l'année académique 2026-2027 avec l'ambition de consolider ses performances et de poursuivre sa marche vers l'excellence.

Emeric Joël ALLAGBE



DÉVELOPPEMENT, INCLUSION SOCIALE, AGRICULTURE ET ÉNERGIE

Les grandes décisions du gouvernement



Le Conseil des ministres s’est réuni ce mercredi 2 septembre 2026 sous la présidence du Chef de l’État. Plusieurs décisions majeures ont été prises au cours de cette session, avec un accent particulier sur le développement économique, l’inclusion des personnes handicapées, la rentrée scolaire et universitaire, la productivité agricole, l’accès à l’énergie et le développement des infrastructures de proximité.

Le gouvernement poursuit ainsi la mise en œuvre de son programme d’action à travers une série de mesures normatives, de communications et de nominations dans plusieurs départements ministériels.

Des textes importants pour renforcer le cadre économique

Au titre des mesures normatives, le Conseil des ministres a autorisé la transmission à l’Assemblée nationale de deux dossiers pour ratification. Le premier porte sur l’adhésion du Bénin au Fonds pour le Développement des Exportations en Afrique, tandis que le second concerne l’accord établissant la Banque de Développement Shelter Afrique.

La réunion gouvernementale a également décidé de modifier plusieurs textes réglementaires destinés à améliorer le cadre institutionnel de promotion des investissements et du partenariat public-privé.

Sont notamment concernés le décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité d’agrément des zones économiques spéciales, celui relatif au Comité interministériel de promotion des inves-

tissements, ainsi que le décret portant organisation de la Cellule d’Appui au Partenariat Public-Privé en République du Bénin.

À cela s’ajoute la nomination de commissaires aux comptes auprès de certaines entreprises publiques, dans le souci de renforcer leur gouvernance et leur suivi financier.

Handicap, rentrée scolaire et protection sociale au cœur des communications

Plusieurs communications ont également retenu l’attention du Conseil des ministres.

Le gouvernement a examiné des mesures spéciales en faveur de l’inclusion des personnes handicapées, traduisant la volonté de renforcer leur participation à la vie économique et sociale.

La rentrée scolaire et universitaire 2026-2027 a également fait l’objet d’importantes mesures sociales concernant les trois ordres d’enseignement. Ces dispositions devraient accompagner les apprenants, les familles et les acteurs du système éducatif à l’occasion de la nouvelle année scolaire et universitaire.

Dans le secteur agricole, le Conseil a examiné la mise en œuvre de la phase pilote du Programme de productivité agricole et de protection sociale des agriculteurs du Bénin. Cette initiative vise notamment à améliorer les conditions de production et à renforcer les mécanismes de protection au profit des producteurs.

35 centres intégrés dans 26 communes

Sur le front du développement local, le gouvernement a annoncé des travaux de construction de 35 Centres intégrés économiques, sociaux et numériques dans 26 communes.

Ces infrastructures sont appelées à rapprocher davantage certains services des populations et à contribuer au développement économique et social des territoires.

Dans le domaine énergétique, le Conseil des ministres a également examiné la signature de conventions de concession pour l’électrification hors-réseau de douze localités rurales. Une mesure qui devrait contribuer à améliorer l’accès à l’électricité dans les zones encore insuffisamment desservies par le réseau conventionnel.

Un vaste mouvement de nominations dans plusieurs ministères

Le Conseil des ministres a enfin procédé à plusieurs nominations à des postes de responsabilité dans 14 départements ministériels.

Les nominations concernent notamment le ministère de la Justice et de la Législation, le ministère de l’Économie et des Finances, le ministère de l’Agriculture, de l’Élevage et de la Pêche, ainsi que le ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Sont également concernés les départements en charge de la Famille et des Affaires sociales, de la Décentralisation et de la Gouvernance locale, de la Transformation digitale et de l’Innovation, de l’Énergie, de l’Eau et des Mines, du Cadre de Vie et des Transports, ainsi que des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l’Emploi.

Des nominations sont aussi intervenues dans les secteurs de la Communication, des Finances et de la Microfinance, du Budget et de la Fonction publique, ainsi que de la Mobilisation des Ressources extérieures et de la Gestion de la Dette.

À travers ces différentes décisions, le Conseil des ministres du 2 septembre 2026 affiche ainsi plusieurs priorités : renforcer l’attractivité économique du Bénin, améliorer la protection sociale, soutenir l’agriculture, accélérer l’accès aux services essentiels et consolider l’administration publique.

Emeric Joël ALLAGBE



L'endroit by Olabissi

A propos

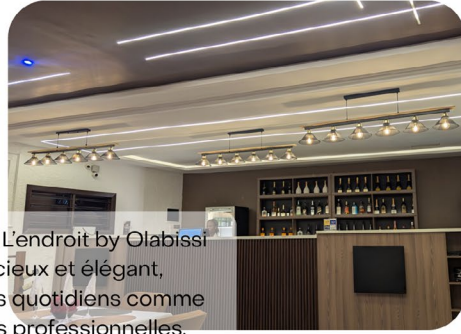
Situé à Porto-Novo, Oganla, en face du Ministère de l'Enseignement Primaire, L'endroit by Olabissi est un cadre prestigieux qui incarne l'élégance, le raffinement et l'excellence de service. Véritable adresse de référence, le restaurant se distingue par son ambiance soignée et son attention portée aux moindres détails. Lieu de rencontre privilégié des personnalités, des officiels et des cadres, L'endroit by Olabissi s'impose comme un symbole de standing et de convivialité. L'établissement propose une sélection exquise de mets, alliant les saveurs authentiques du Bénin à des inspirations culinaires modernes, pour offrir à chaque client une expérience gastronomique unique. Plus qu'un restaurant, L'endroit by Olabissi est un espace d'exception dédié à l'organisation de cocktails, dîners de gala et événements prestigieux, avec un accompagnement sur mesure.



Hall principal & terrasse



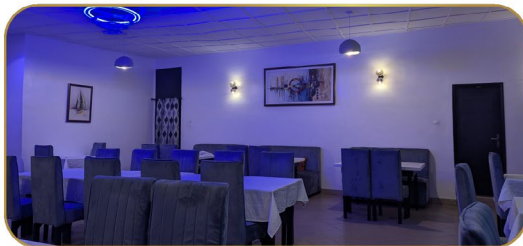
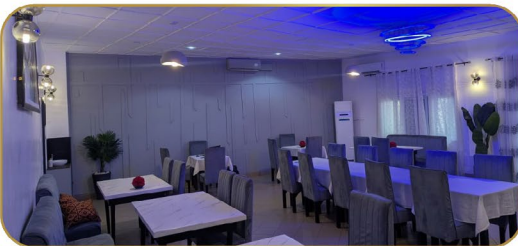
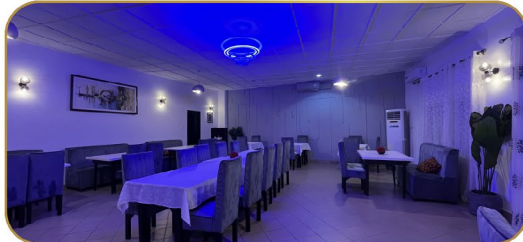
Le hall principal de L'endroit by Olabissi offre un cadre spacieux et élégant, idéal pour les repas quotidiens comme pour les rencontres professionnelles. La terrasse, ouverte et aérée, apporte une atmosphère défendue et agréable, parfaite pour profiter du moment.



Véritable atout du restaurant, le jardin verdoyant offre un environnement naturel et apaisant. Il constitue le lieu idéal pour l'organisation de réceptions, mariages et événements en plein air dans un cadre chic et harmonieux.

Grand jardin verdoyant

Salle VIP



Pensée pour une clientèle exigeante, la salle VIP propose un espace privé, raffiné et confortable, adapté aux réunions, rencontres d'affaires et événements exclusifs en toute discrétion.

Salon Privé



Le salon de L'endroit by Olabissi offre une ambiance cosy et chaleureuse, idéale pour des moments de détente, des échanges confidentiels ou des rendez-vous en petit comité.



Service traiteur



Le restaurant propose un service traiteur haut de gamme, avec des menus personnalisés alliant qualité, créativité et authenticité, adaptés à tous types d'événements.



L'Endroit By Olabissi

FJF8+3WF, Ave William Ponty, Porto-Novo

☎ 01 60 13 56 56

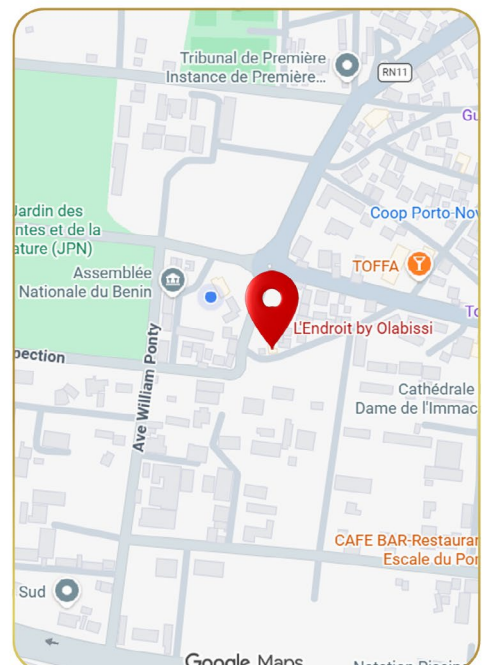
✉ lendroitporto@gmail.com

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

📍 L'endroit by olabissi

📍 lendroit_restaurantpn

📍 L'endroit by olabissi - Restaurant/PN



@Copyright2026

EN MEMOIRE DE



VINOU Joseph
Joachim

Décédé le 19 Août 2026
dans sa 55^{ème} année

ont la profonde douleur de vous
annoncer le décès de leur très cher et
regretté fils, frère, cousin, oncle, père,
beau-père, grand père.



VINOU
Joseph Joachim

Décédé le Mercredi 19 Août 2026
dans sa 55^{ème} année

ANNONCE DE DÉCÈS



- La collectivité VINO, KPOSSOU, AGADA GBAN de Dégùè Comè de Porto-Novo et de SOZOUKO
- Famille VINO, GBODOGBE,
- Famille AVAHOUIN HLIHOUNME de ZEVOUN AGA
- La Collectivité HOUGBADJA GODJO de Sahè Abigo, d'ADANDOKPODJI d'Abomey et de Sakété à Ita Djèbou.
- La Collectivité DJINHOUN de HONDJI, de la famille OUSSOU AGBADAMOU du Bénin et de la Côte-d'Ivoire
- La famille OGOUBIYI de Dégùè à Sakété.
- La veuve VINO AVAHOUI RITA

Les frères et sœurs du défunt

Feu VINO José, VINO Sylvie, Feu VINO Goldfroid, VINO Maoutin, Feu VINO Eugénie, VINO Mélanie, VINO Oscar Mathias, VINO Yves, OGOUBIYI Paul et OGOUBIYI Eric

La veuve GODJO Laurence Michèle épouse VINO

Les enfants du défunt

VINO Bernice et sa petite fille YATCHE ADAYA Mistourath, VINO Fiacre, VINO Fresnel



PROGRAMME
DES OBSÈQUES



Vendredi 4 septembre 2026

20 H 00 : Veillée de prières au domicile du défunt animée par la chorale de l'Eglise Catholique de OUVINIE.

Lieu : - Tokpota Zèbè en face du maché plastique
- 5^{ème} vons à droite après la SBEE de Tokpota en quittant la maison Blanche pour l'église Othodoxe

Samedi 5 septembre 2026

06 H 00 : Retrait du corps à la morgue.

09 H 00 : Messe d'enterrement animée par la chorale des Jeunes à l'église Catholique St Paul de Dowa

Les condoléance seront reçus sur le parvi de l'église
Inhumation au Cimetière Djègan-Daho

REMERCIEMENTS

Les familles parentes, alliées et amies, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées par votre présence, vos visites, messages, courriels, coups de fils, pensées positives, assitances diverses, vous expriment ici leurs vifs et sincères remerciements et prient le Tout puissant de vous le rendre au centuple.

Deux espaces d'exception, UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.



Les résidences

FENOU

Votre confort, notre priorité



Chambres privées et cuisine conviviale



Luxe et confort, décor authentique



Emplacement stratégique



Groupe électrogène disponible



ELONA HOUSE



Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE
SUR LES DEUX SITES